

*Hydrargyrisme*

Notre liste renferme ensuite deux noms pour la province que l'on appelle le pays de cocagne, c'est-à-dire la Colombie-Britannique. En avril 1970, le gouvernement a dû complètement interdire la pêche dans la partie supérieure de la baie Howe en raison de la contamination par le mercure provoquée par l'usine de produits chimiques de Squamish. Simplement pour prouver que je n'ai pas de préjugés en dressant cette petite liste, je vais citer quelques exemples de ma propre circonscription. À Yellowknife, nous semblons nous spécialiser dans l'arsenic. En 1969, les chercheurs étaient au courant de la chose mais n'en ont soufflé mot à personne. En 1975, à Yellowknife, des chercheurs de la Fraternité nationale des Indiens du Canada ont découvert deux petits enfants porteurs d'une très grande quantité de mercure dans leurs cheveux. Aux environs du Grand lac de l'Ours et de Tuktoyaktuk, il y a des poissons qui présentent l'un des taux de mercure les plus élevés en Amérique du Nord.

● (1410)

Ce n'est là qu'une liste partielle, mais elle cite des exemples de tous les coins du pays. Partout au Canada, nous avons des cas probants de contamination par le mercure qui remonte à cinq et six ans. Nous savons ce qui est arrivé à Minamata et qu'il faut plus d'un siècle pour qu'une rivière se libère de ce polluant. Si nous savions toutes ces choses, pourquoi, pour l'amour de tous les saints, avons-nous attendu jusqu'en 1976, alors que nous avons des cas probants de la maladie congénitale de Minamata, pour tenir un débat à la Chambre? Qu'a fait le gouvernement depuis le temps qu'il est au courant de cette situation? Rien, monsieur l'Orateur, si ce n'est que le strict minimum pour ne pas essayer des accusations méritées.

Je recommande aux députés d'en face d'aller voir les villages indigènes pollués ou tout au moins de regarder les photos des victimes au Japon. Ils pourraient alors se faire une idée des effets de cette maladie et se rendre compte des pénibles et longues infirmités qu'elle cause. Ce qu'il y a de plus injuste dans cette affaire de pollution, c'est qu'elle fait des victimes. Lesquelles? Certes, ce ne sont pas les propriétaires d'usines qui auront jamais à se résigner au fait que leurs enfants ne pourront plus jamais leur parler, ce ne sont pas non plus les Canadiens aisés qui perdront leur gagne-pain et qui seront forcés de vivre la vie démorissante des assistés sociaux. Non, ce ne sont ni ceux qui fabriquent ces produits chimiques ni ceux qui les utilisent. Ceux qui doivent subir cette souffrance, payer ce prix, ce sont les autochtones et je trouve cela révoltant.

Ce sont des gens qui vivent de leur terre, pour qui elle est source d'existence et de culture, et qui la respectent. Et ce sont eux qui doivent payer les pots cassés. Ils paient pour que quelqu'un d'autre puisse vendre de la pâte à papier à bon marché à New York, pour que quelqu'un d'autre bénéficie de la vente de nos richesses minières à l'étranger. Voilà en quoi consiste ce genre de pollution, monsieur l'Orateur. C'est une sorte de taxe, une sorte de coût caché d'exploitation. Nous avons une vie facile et nous la payons actuellement très bon marché, du moins la majorité d'entre nous. Les personnes qui paient pour notre conduite irresponsable et gratuite sont les indigènes. Ils ont choisi de vivre près de la terre et lorsque nous détruisons cette terre, nous les détruisons. Je ne peux imaginer une méthode plus lente et plus cruelle de détruire une personne que la maladie de Minamata.

Les députés d'en face ont choisi un vendeur d'assurance pour s'occuper des affaires des Indiens. On dit que les vendeurs d'assurance se débrouillent assez bien pour éta-

blir les probabilités, les risques calculés et les choses du genre. Mais si, il y a cinq ans, son ministère connaissait les dommages susceptibles d'être causés par le mercure, il a fait tout un pari risqué. Ils ont pris une chance: s'ils ne faisaient rien, rien ne se produirait. Ils se sont trompés. Ils n'ont rien fait et des enfants naissent maintenant avec la maladie de Minamata. Cela est arrivé parce que l'honorable vendeur d'assurance en face ne comprend pas la terre. Lui et tous ses semblables sont trop occupés à exploiter les ressources frontalières pour s'inquiéter du gâchis qu'ils ont laissé derrière eux au dernier endroit qu'ils ont visité.

Ils essayent en fait de profiter le plus vite possible des ressources naturelles non exploitées en s'y attaquant avec des moyens techniques insuffisants ou incertains. C'est de là que vient le problème. Si les propriétaires de mines d'argent du Nord de l'Ontario avaient su en 1910 ce qu'ils faisaient avec tout le mercure qu'ils déversaient dans le lac, si un gouvernement responsable avait su ce que cela entraînerait, nous ne serions pas dans cette situation aujourd'hui. Toutefois, ils ne le savaient pas, nous sommes dans cette situation et nous n'avons pas encore appris. Nous n'avons pas encore appris parce que l'expert en coups risqués là-bas tient encore à se servir de moyens techniques incertains et insuffisants dans le Nord. Il parie que ce qui est arrivé avec les usines de chlore et de soude caustique et les méthodes d'extraction de l'argent ne se reproduira pas avec les nouveaux moyens techniques utilisés dans le Nord. Il ne comprend tout simplement pas ce que la terre représente pour les indigènes. Regardez les pseudosolutions qu'il a trouvées: au Québec, lui et ses semblables vont combler la perte de protéines par des congélateurs. Ils font venir ces congélateurs et s'attendent ensuite que les quantités supplémentaires d'original et de castor attrapées pendant la saison de la chasse remplacent le poisson. En fait, en calculant rapidement, cette méthode anéantira toute la population d'original et de castor en très peu de temps. C'est ce que j'appelle prévoir à long terme. A Grassy Narrows, on veut s'en sortir avec le truc des congélateurs et beaucoup plus de bien-être. Ils vont finir par déplacer les gens. C'est typique de la mentalité qui prévaut en face: si on fait un gâchis, pourquoi s'en faire, on n'a qu'à continuer son chemin. Nous, les indigènes, savons qu'on ne peut pas tout simplement continuer son chemin et les gens comme le vendeur d'assurance là-bas devront l'apprendre bientôt. Quand ils auront fini de laisser leur marque dans l'Arctique, il n'y aura littéralement plus de place où aller. Ils devront commencer à vivre dans leur propre gâchis.

Les autorités provinciales et fédérales se sont beaucoup renvoyé la balle sur cette question. La responsabilité incombe clairement aux gens d'en face. Le problème dépasse les frontières provinciales: c'est une affaire fédérale. Les économies entières sont bouleversées: c'est une affaire fédérale. Le problème touche les indigènes: c'est encore une affaire fédérale. Cela fait cinq ans que les gouvernements ferment des lieux de pêches, livrent des congélateurs et élaborent de grands projets d'aide sociale. Pourquoi n'ont-ils pas investi plus d'argent pour trouver des moyens d'enrayer les dommages causés au système nerveux par le mercure. Pourquoi n'ont-ils pas dressé la liste de toutes les régions susceptibles d'être polluées par le mercure ou par d'autres métaux? Nous étions au courant de ce problème, il y a cinq ans. Si nous étions intervenus tout de suite peut-être que ceux qui sont atteints de la maladie de Minamata se porteraient bien aujourd'hui.

Comment se fait-il qu'en 1972, lorsque les nouveaux règlements concernant le mercure sont entrés en vigueur, l'utilisation même du mercure a été permise? Tout le